

PLUGASNOU

il n'y avoit pas de pasteur. La Commune a acquis
un fond pour en Constuire un et a Commencé a y
travailler.

il y a quatre Chapelles qui dependent de la Commune
et Servent toutes au Culte. Celles de St Nicolas, de
St Modé, de St Sébastien, et de St George. A quatre
autres qui appartiennent à des particuliers
aucune n'a été vendue ni donnée ni achetée.
il y a de plus deux oratoires bâtis par deux particuliers
un l'an dernier et l'autre il y a plus de trente ans
(dont aucun n'a été construit). Sans qu'ils néanmoins se
peuvent porter beaucoup d'offrandes, surtout au
premier construit, que les particuliers qui les ont fait
bâtir retiennent sans en rendre aucun compte.

Departement du Finistère = évêché de Quimper = arrondissement de Morlaix = Canton de Lanmeur.

Succursale de plougarzon (plougarnou)

Reçu aux... ulaire de mm. Les vicaires généraux de quimper Du 9 pluviôse an XII.

Plougarnou 13 Ventose
An 12 de la République

Sous-Signé Maire de la commune
de Plougarnou, arrondissement de
Morlaix, Certifie qu'il existe sous
cette commune, 4^e quatre chapelles
communales dignes d'être et en bon
état, qui sont
1^{re} La Chapelle de Saint Sébastien
éloignée de la succursale d'une lieue
2^{me}; La Chapelle de Saint Maudé
distante de la succursale de cinq
quarts de lieue
3^{me}; Saint Nicolas éloignée de
3/4 de lieue.

Personnes désignées l'évêque ou ayant pouvoir	Noms et prénoms, Lieu et naissance des ecclésiastiques.	Leur promotion au sacerdoce.	Chapelles ou oratoires disponibles Communales	Chapelles ou oratoires domestiques
mais je m. guernigon que mes urs jugeront de parer.	matthieu Lucas né à pleubian diocèse de Tréguier en 1762 (le 14 mars) desservant.	promu au sacerdoce en 1786.	1 ^{re} La chapelle de Saint Sébastien 2 ^{de} La chapelle de Saint Esbaudé 3 ^{de} Saint Nicolas	La Chapelle du Château du clergé
	fiacre guernigon né à plougarnou en 1748. (communi sous le nom de pere fidèle) (1286 ans)	promu au sacerdoce en 1779.	4 ^{de} Saint George	Sanson Per saint.
	françois le scanf né à Carante ou diocèse de Leon en 1742. (26 mars).	promu au sacerdoce en 1766.		

Sincère et véritable, et laisse au surplus à la sagesse et aux lumières
des prêtres. Fait à plougarnou 13 Ventose An Douzième de la
République Mathieu Lucas fciac
Desservant de Plougarnou

Henne, Saint George éloigné
d'un lieu du Bourg

2^e

trois chapelles Domestiques
première, celle du chateau du château
éloignée de la succursale d'un
lieu, dans laquelle il est de
toute nécessité d'avoir une messe
tous les dimanches,

deuxième, Samson, distante du Bourg
de $\frac{3}{4}$ de lieu

Kersaint, distante du Bourg
de $\frac{1}{2}$ lieu

Repons aux questions énoncées dans La Circulaire de 1811

Dont il seroit utile de demander
la disposition au Gouvernement
pour les motifs contenus dans
La Circulaire de Messieurs Les
Ficaires Généraux de Quimper
Article 5. datée du 9. Mars 1811
Au Présent.

Fait à Longueville même
le 10. Mars 1811

Le Secy
... maire

es désignées
l'évêque ou
ayant pouvoir

mais je
m. guerrière
que mes
urs jugeront
se faire.

mière de
es mètres

Departement Du Finistère = évêché de quimper = arrondissement de Morlaix = Canton de Lanmeur. 3

Succursale de plougarzon (plougaznou)

Repons aux questions énoncées dans La Circulaire de mm. Les vicaires généraux de quimper du 9 pluviôse an XII.

patron de L'église.	ames.	Communions	nombre des prêtres nécessaires pour La desserte.	vicaires désignés par L'évêque ou autres ayant pouvoir de lui.	noms et prénoms, Lieu et naissance des ecclésiastiques.	Leur promotion au Sacerdoce.	Chapelles ou oratoires disponibles Communaux	Chapelles ou oratoires domestiques
Saint pierre.	4000.	2400.	trois dans La forêt de L'age et de la Sante absolument nécessaires.	aucun, mais je desire m. guernigon et ceux que mes supérieurs jugeront après besoins.	matthieu Lucas né à pleubian diocèse de tréguier en 1762 (le 14 mars) desservant.	promu au sacerdoce en 1786.	1 ^{re} La chapelle de Saint Sébastien 2 ^{de} La chapelle de Saint Etienne 3 ^{de} Saint Nicolas 4 ^{de} Saint George	La Chapelle du Château du cst l'égise Tanson Mer saint
					Jean guernigon né à plougaznou en 1748 (communié le nom de pere fidel) (1286)	promu au sacerdoce en 1779.		
					François le Scanf né à Carantec en diocèse de Leon en 1742. (26 mars).	promu au sacerdoce en 1766.		

Du 30 juillet 1872

Presbytère de Plougarnon.

Bien situé et bien exposé.

Cour en avant. Porte cochère neuve. La cour close et bien murée.

Maison. 5 croisées au rez de chaussée, et autant au dessus: belle apparence.

Murs. il y est entré trop de moëlleux. il faudra les crepir avec de la chaux, avant l'hiver. M. de Bajan a promis d'y faire travailler incessamment.

La maison consiste en une cuisine et salle, et au dessus, deux chambres, un petit cabinet, avec un grand grenier.

Toutes les fenêtres à réparer, quoique neuves: la pluie entre dans les appartements et dégrade la crépissure des murs en dedans.

L'escalier dangereux pour qui ne ferait pas attention à une poutre transversale qui soutient le cabinet, et contre laquelle ~~il y a~~ On risque de heurter la tête.

La salle à plancher, ainsi que la chambre au dessus. Les planches pour la chambre sont sur des linteaux, mais pas assez sèches pour être mises en place avant ou au.

La chambre au dessus de la cuisine et le cabinet, les deux seuls appartements habitables dans cette saison d'été, seront bien incommodes en hiver, à moins qu'on ne refasse en entier la cheminée, et qu'on ne relève les planches, à travers lequel on voit le jour, les planches n'étant pas sèches, lorsqu'on les a posées.

Toutes les cheminées sont manquées, et fument, excepté celle de la cuisine qui est trop petite.

Le toit est aussi manqué. bien couvert il est vrai,
mais mal charpenté; quoique le bois soit bon. il n'y a
pas assez de pente, et l'eau y coule lentement.

Cour en arriere. pleine de décombres. il y manque un
hangar, et de quoi loger la volaille &c.

Le jardin suffisamment grand, et très bonne terre. il n'est
muré que du côté de la maison. par ailleurs on peut y
entrer facilement. il faudra 3 autres murailles.

point de maison d'aisance.

point d'écurie pour va cheval, vaches; point
d'endroit couvert pour mettre du foin et de paille.

il résulte de cet examen que la maison n'est pas
habitable dans l'état.

Cependant avec un peu d'activité on pourroit y
loger le d'esperant avant d'hiver, en achevant ce qui
reste à faire dans la cuisine, la chambre au dessus
et le cabinet, et en rendant l'escalier praticable.

il faudroit avec cela bâtir d'écurie &c, et même
des murs du jardin, attendu que, si pour les construire,
on attend la nouvelle saison, ce sera une année de
résulte perdue pour le d'esperant.

C'est bien dommage que l'ouvrage ait été mal exécuté.

en Batissant cette maison. car il faut convenir que
lorsqu'elle sera finie, comme elle doit l'être, ce sera un
des plus agréables presbytères du Canton.

On a estimé que les réparations à ^{faire} ne monteroient
qu'à 900^f. elles monteront à 1500 au moins.

L'Eglise a un revenu annuel d'environ 1000^f
bien entendu que ce revenu est chargé de
meubles &c à acquitter. mais on reçoit le
revenu et on n'acquitte rien.

Etat des biens & revenus de la fabrique de plougarmon fait en exécution de la circulaire de
Monsieur l'Evêque de quimper en date du 7 juin 1814.

Nom de la paroisse	Biens Ruraux	Maisons	Valeur Capitale	Produit annuel	Rentes restituées	Rentes sur legs & donations	Rentes de Fondations	Charges	Revenu net	Observations
plougarmon	42. pièces de terre & 9 articles de rentes foncières	néant	13020 ⁸	531 francs 70 centimes 441 — Decalitres froment & 9 Decalitres orge presume valoir annuellement 651 francs	néant		531 ⁸ . 70. cent. 41 Decalitres froment & 9 Decalitres orge	Contributions presumées au 5. 130 francs	521. francs	

Je soussigné Etienne Broade Desservant de la commune de plougarmon, certifie d'Etat ci-dessus, sincère
& véritable d'après des renseignements que le trésorier de la fabrique m'en a donné. a plougarmon
ce jour 15. juillet 1814. Etienne Broade Desservant de plougarmon